

Lyon, le 22 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONVENTION RÉGIONALE ANNUELLE ACTION LOGEMENT : L'ORGANISME PARITAIRE S'ENGAGE POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DU LOGEMENT DES SALARIÉS

Le Comité régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes a tenu sa Convention annuelle le lundi 22 novembre 2021 au Palais de la Bourse de Lyon. Engagés pour mettre en place une politique ambitieuse en faveur du logement des salariés, les représentants du groupe paritaire ont évoqué les enjeux du territoire et présenté les dispositifs mis en œuvre en faveur de l'habitat abordable.

Cette convention, qui s'est tenue en présence de Philippe Lengrand, Vice-président d'Action Logement Groupe, Nadia Bouyer, Directrice Générale d'Action Logement Groupe, Olivier Rico, Directeur Général d'Action Logement Services, Frédéric Reynier et Daniel Florence, Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes, a réuni près de 130 acteurs du logement et de l'emploi pour échanger et débattre.

Ce rendez-vous annuel s'inscrit dans une période de relance économique post crise sanitaire. Cette dernière a évidemment eu un impact durable sur les modes de vie et sur le lien emploi-logement. À l'aune de ce constat, ces rencontres ont donc permis de revisiter les sujets d'emploi en lien avec le logement pour les adapter à l'accélération des transitions en cours et aux enjeux des nouvelles façons de travailler et de se loger.

Les tables rondes et les témoignages d'élus, de partenaires et d'entreprises ont portés sur :

- La mobilisation du groupe Action Logement au cœur des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- La redynamisation des centres des villes moyennes au travers du dispositif Action Cœur de Ville ;
- La recherche de réponses nouvelles telles que le corpoworking pour s'adapter aux nouveaux modes de travail ;
- Les réponses spécifiques à la pluralité des publics pour mieux mailler le lien logement/emploi dans les territoires ;
- L'innovation et l'expérimentation au service de l'inclusion et de la mixité sociale.

En conclusion de cet événement, le groupe Action Logement a signé une convention de partenariat avec **la foncière solidaire du Grand Lyon** en présence de Renaud Payre, Vice-président Habitat, Logement social et Politique de la Ville à la Métropole de Lyon et Président de la foncière solidaire de Grand Lyon, pour faciliter le parcours résidentiel des salariés sur le territoire de la métropole de Lyon.

La foncière solidaire du Grand Lyon, Organisme Foncier Solidaire (OFS), a pour objectif de proposer aux ménages aux revenus moyens ou modestes de devenir propriétaires grâce à une offre de logements en Bail Réel Solidaire (BRS) dissociant le foncier et le bâti. L'ambition fixée par la Métropole de Lyon est d'atteindre d'ici à la fin du mandat l'engagement de 1 000 logements BRS par an, au service de la politique territoriale de l'habitat et du logement abordable.

L'objet de cette convention est de soutenir la foncière solidaire du Grand Lyon afin de lui permettre de mener des opérations d'acquisition et de portage à long terme de fonciers, programmées en accord avec les collectivités locales.

Ce partenariat s'inscrit dans le Plan d'Investissement Volontaire (PIV) de 9 milliards d'euros lancé par le groupe Action Logement en avril 2019 pour renforcer son engagement au service de l'adaptation et de l'amélioration des conditions de logement des salariés actifs sur les territoires, et en particulier de ceux aux revenus modestes. Cet engagement d'Action Logement apporte des réponses concrètes aux besoins des salariés.

En tant que membre fondateur, Action Logement s'engage à accompagner la foncière solidaire du Grand Lyon à hauteur de **12,855 millions d'euros sur la période 2021-2022, pour permettre la production de 857 logements en BRS.**

L'objectif du groupe paritaire est de faciliter ainsi le développement de l'accession sociale à la propriété des salariés des entreprises dans un cadre de montage juridique le facilitant.

Signature d'une convention cadre de territoire avec la Métropole de Lyon

Action Logement a par ailleurs marqué son ancrage territorial. Bruno Arcadipane, le président du Groupe, a signé ce lundi 22 novembre matin, en marge de sa convention régionale annuelle, une **convention cadre de territoire avec la Métropole de Lyon.**

La Métropole de Lyon et le groupe Action Logement ont en effet souhaité formaliser une stratégie globale d'intervention dans une convention cadre de territoire 2021-2022, qui détermine les grandes orientations de l'intervention d'Action Logement sur le territoire de la Métropole et les engagements réciproques qui en découlent.

Cette convention, destinée à renforcer le partenariat entre les deux acteurs, témoigne ainsi de leur volonté commune de mieux articuler les dispositifs en faveur du logement et du développement économique sur le territoire.

S'appuyant sur la force de son Groupe et de ses différentes composantes (Action Logement Services, les différentes filiales immobilières présentes en Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que l'Association Foncière Logement), Action Logement se positionne résolument comme initiateur des actions à déployer au plus près du territoire pour faciliter l'emploi par le Logement.

Par cette convention, le groupe Action Logement affirme son positionnement territorial fort et la volonté notamment de contribuer à l'attractivité du territoire et au développement d'une offre de logements de qualité, économe en énergie et abordable sur la Métropole de Lyon. Animé d'un esprit d'innovation, le groupe Action Logement souhaite également faire de ce territoire un terrain fertile d'expérimentation au service des enjeux sociaux, économiques et durables de la métropole.

Concrètement, le groupe Action Logement s'engage à mobiliser **une réservation prévisionnelle de concours financiers de plus d'un milliard d'euros** et à utiliser les dispositifs et leviers dont il dispose pour répondre aux objectifs de la politique de l'habitat et du logement conduite par la Métropole de Lyon.

Bruno Arcadipane et Philippe Lengrand, Président et Vice-président d'Action Logement Groupe, ont notamment déclaré : « *Nos interventions reposent sur notre ancrage territorial : c'est ainsi que les Partenaires sociaux du Groupe peuvent proposer des solutions logement adaptées aux besoins des salariés des entreprises, au plus près des bassins d'emploi. La région Auvergne-Rhône-Alpes peut compter sur le Groupe pour intervenir efficacement à ses côtés dans sa politique locale de l'habitat et répondre efficacement à la diversité des enjeux.* »

Frédéric Reynier, Président du Comité régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes a rappelé : « *L'année si particulière que nous venons de vivre a révélé notre capacité à innover et à agir vite pour répondre à l'urgence de certaines situations. Elle souligne aussi notre capacité à tenir nos engagements.* »

Daniel Florence, Vice-président du Comité régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes a conclu : « *Les collaborations que nous développons avec les collectivités et les partenaires sont indispensables, précieuses, et l'avenir ne saurait se construire sans cette relation de confiance. Les conventions que nous signons viennent illustrer de manière concrète notre ancrage territorial, notre engagement auprès des collectivités locales et des territoires de notre belle région, au bénéfice notamment des salariés des entreprises.* »

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon a souligné : « *Ces conventions confirment le partenariat ancien et constant d'Action Logement sur le territoire de la Métropole de Lyon et notre action sur les différentes communes de notre territoire notamment dans les quartiers en politique de la ville. La convention-cadre nous permet ainsi d'engager pleinement notre territoire en faveur de la production et de l'amélioration des logements du territoire, l'un des axes forts de notre mandat, à destination des salariés, des ménages modestes, des personnes âgées, étudiants...* »

Renaud Payre, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'Habitat, du Logement social et de la Politique de la Ville a précisé : « *Ces différentes conventions démontrent le travail collaboratif que nous développons avec Action Logement en faveur d'un habitat abordable et de qualité sur le territoire. Avec l'engagement important d'Action Logement au sein de la foncière solidaire du Grand Lyon, les perspectives de production de logements en Bail Réel Solidaire pourront se concrétiser* »

Repères :

En 2020, le groupe Action Logement en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est :

- **11 554** familles logées
- **89 452** aides et services délivrés aux salariés
- **182,3 M€*** millions d'euros investis pour la production de logements locatifs sociaux intermédiaires sur le territoire

En 2020, le groupe Action Logement sur la Métropole de Lyon, c'est :

- **35 218 K€** au titre des services et des aides financières accordés directement aux salariés
- **40 457 K€**** de financements aux bailleurs sociaux
- **1 016** logements sociaux et intermédiaires produits
- **371 000 €** destinés au financement d'associations locales agréées au titre de l'ingénierie sociale et de l'intermédiation locative

* Hors NPNRU et ACVPP ** Hors ONV et NPNRU

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACT PRESSE

ACTION LOGEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Karima Siouane : 06 35 35 57 70 / karima.siouane@actionlogement.fr